

## S'engager dans le CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) et l'EPRD (Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses)

Créés par la Loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico- sociale, les CPOM se sont imposés au fil des ans comme des outils de dialogue entre les pouvoirs publics et les ESSMS. Initié sur les EHPAD en juin 2017, l'EPRD s'est imposé progressivement comme l'instrument d'une réforme majeure sur le plan budgétaire pour les structures médico-sociales. Outil de planification budgétaire et financière, la mise en œuvre de l'EPRD est prévue l'année suivant la réalisation ou la révision d'un CPOM qui prévoit quant à lui la planification des objectifs et des moyens.

Cette formation-action vise à sensibiliser les gestionnaires et responsables d'ESSMS, aux enjeux stratégiques et méthodologiques du CPOM et de l'EPRD.

COPAS propose cette formation-action de trois jours, avec une intervention en binôme, pour leur permettre d'interagir avec les spécificités de leur organisation.

### PROGRAMME :

#### Journée 1 : compréhension du contexte et des enjeux

- Le cadre de référence (législation, cadre juridique, contractualisation)
  - Le cadre du CPOM
  - Le cadre de l'EPRD
- La méthodologie utilisée
  - Pour le CPOM : appui sur la méthodologie de projet
  - Pour l'EPRD : appui sur la gestion financière

#### Journée 2 : l'EPRD, expérimentation

- Analyse financière : rappels
- Présentation de la réforme / Changement de concepts et de terminologie
- Pratique « Initier l'EPRD de mon exercice budgétaire »

#### Journée 3 : CPOM, expérimentation

- Pratique « Etablir le diagnostic de son organisation et définir les axes de mon CPOM »

### OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux de la réforme budgétaire et de la programmation : du CPOM à l'EPRD
- Identifier des repères méthodologiques nécessaires à l'élaboration du CPOM et de l'EPRD
- Sensibiliser à la réalisation de l'EPRD
  - Recenser les composantes de l'analyse financière qui alimentent l'EPRD
  - Identifier les indicateurs financiers pertinents
- Appréhender les liens avec le CPOM dans les points de négociation avec les autorités de tarification : des indicateurs qualitatifs aux indicateurs financiers

### Cette formation s'adresse...

Aux responsables / gestionnaires / directeurs.rices, pour les TPS ou PMS (Très petites ou Petites Moyennes structures)

### PRE-REQUIS

Connaissance de la gestion d'un ESSMS avec une perspective de CPOM/EPRD

### MOTS CLÉS

CPOM, EPRD, programmation, analyse budgétaire, contractualisation

**31 mai, 13 et 14 juin 2024  
de 9h00 à 17h00**

**A Lille en inter  
Ou en intra**

Durée totale : 21h réparties sur 3 journées  
Effectif maximum : 15 personnes

**TARIF : 520 € / personne pour les 3 jours**

### **EVALUATIONS**

- Recueil des attentes en amont
- Evaluation de la satisfaction à chaud / Evaluation à froid
- Evaluation des acquis

### **MOYENS PEDAGOGIQUES**

- Apports théoriques / législatifs et juridiques
- Support de formation
- Outils issus de l'ANSA, et de l'ANAP
- Action-formation : résultat à atteindre : rédaction des grandes lignes de son CPOM et amorce d'EPRD, qui peut être reprise le dernier jour en complément du CPOM.

### **Contact & Inscription**

[contact@copas.coop](mailto:contact@copas.coop) – 07.81.46.65.40

[www.copas.coop](http://www.copas.coop)

### **Une animation en binôme :**

#### **FORMATRICE**

##### **Marianne PLADYS – Consultante associée**

- Diplômée du CAFDES, EHESP/ IRTS HDF & d'un DESS en management par projets, IAE de Lille
- Exercice professionnel de 15 ans en directions d'ESSMS / ingénierie de formation
- Consultante depuis 2021

#### **FORMATEUR**

##### **Yves CAMPION – Consultant indépendant**

- Ex Directeur Général d'Association
- Formateur CAFDES en gestion financière
- Membre du jury CAFDES EHESP
- Consultant-formateur

### **Les points forts de cette formation**

- Intervenants expérimentés du secteur
- Basée sur la collaboration et la coopération, s'appuie sur les partages expérientiels
- Outils « type » issus des référentiels
- Confrontations de points de vue
- Résultat « pratique » : l'amorce de l'EPRD et le plan du CPOM

### **PRISE EN CHARGE PAR VOTRE OPCO**

COPAS est certifié Qualiopi

**lescop**  
SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES  
ET PARTICIPATIVES



COPAS est une SCOP, Société COopérative et Participative. Nous bénéficions d'une gouvernance démocratique et d'une répartition des résultats prioritairement affectée à la pérennité des emplois et du projet de l'entreprise.

COPAS est une Entreprise Solidaire d'Utilité sociale (ESUS). Agrément n° UD59M ESUS 2018 011 N 329070809